



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

Les Chemins de Saint Jean

JUILLET 2020 N°31

Le mot du Maire



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est avec honneur et émotion que je suis devenu votre Maire. Selon la décision gouvernementale, je n'ai pris mes fonctions officielles que le 23 mai. Mais auparavant je m'étais déjà impliqué à partir du 17 mars

pour que la commune continue à fonctionner pendant le confinement. Tout d'abord je veux vous remercier de nous avoir fait confiance à mes colistiers et moi-même par votre vote massif en vous étant déplacés pour voter le 15 Mars malgré l'épidémie de la COVID-19.

Reprenant le flambeau de Jean-Pierre VIALLAT, maire de la commune pendant 37 ans, je voulais le remercier pour sa confiance dans son dernier mandat et de m'avoir appris beaucoup sur le fonctionnement de la commune.

Je suis fier d'être à la tête de cette équipe représentative de notre commune avec une parité 5 femmes et 6 hommes, de 31 à 68 ans, une représentation égale des hameaux et du centre bourg, avec un agriculteur, 2 entrepreneurs de la commune, des employés travaillant sur le Trièves et la Matheysine, et des retraités.

Notre action sera dans la continuité du mandat précédent, en privilégiant la vie communale avec le village et les hameaux, continuer à améliorer le cadre de vie, en privilégiant la sécurité et la voirie.

Œuvrer pour la solidarité à l'égard de tous, en particulier à l'égard de nos aînés en créant des liens.

Pérenniser notre école qui est le cœur actif de notre commune.

L'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute, Nous avancerons ensemble avec votre confiance. Passez un bel été en espérant que cette période très difficile que nous venons de vivre depuis le mois de mars ne sera qu'un mauvais souvenir.

Cordialement, Votre Maire Jean-Marie GARAT

Le mot du Maire	Page 1
Le budget 2020	Page 2
Le confinement	Page 3
Les nouveaux élus	Page 5
Infos pratiques	Page 7

Budget : Résultats 2019

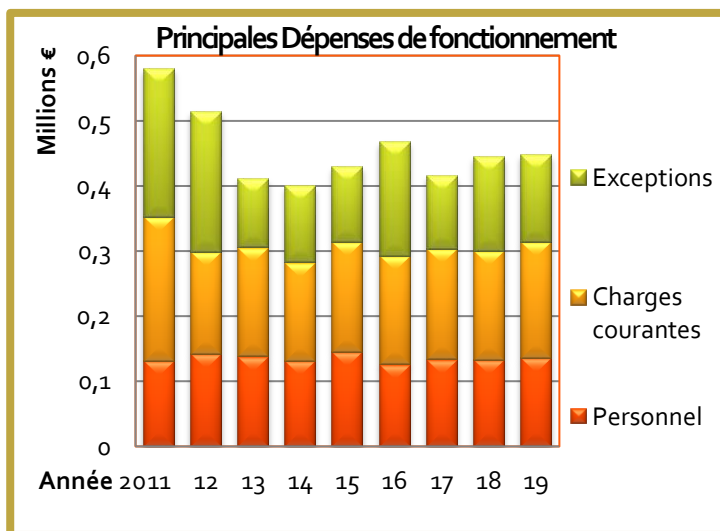
Le conseil municipal a approuvé en mars 2020 les comptes du budget communal 2019 et du budget de l'eau et assainissement 2019.

Pour le budget communal :

Les dépenses de fonctionnement comportent :

- des dépenses de personnel (salaires et charges sociales) pour 136 000 €, en hausse de 4 000 € en raison de l'embauche d'une personne pour assister le transport scolaire regroupé de primaire et maternelle.
- des charges courantes (éclairage public, voirie, bâtiments, assurances ...) pour 179 000 €, en hausse de 11 000 € en raison de l'entretien de bâtiments publics, clocher, cimetière, école.
- des charges exceptionnelles pour environ 133 000 € en baisse de 11 000 € par l'achèvement de travaux d'enfouissement. Elles comprennent 37 000 € de contribution au budget de l'eau (au lieu de 66 000 € en 2018), 9 000 € de subventions aux associations, 8 000 € de participation aux Syndicats Inter-communaux et service d'incendie...

Budget communal 2019			
	Fonctionnement		Investissement
Recettes	744 333,14 €	Recettes	356 559,07 €
Dépenses	782 978,68 €	Dépenses	282 619,36 €
Report 2018	106 653,37 €	Report 2018	19 084,84 €
Résultat	68 007,83 €	Résultat	93 024,55 €

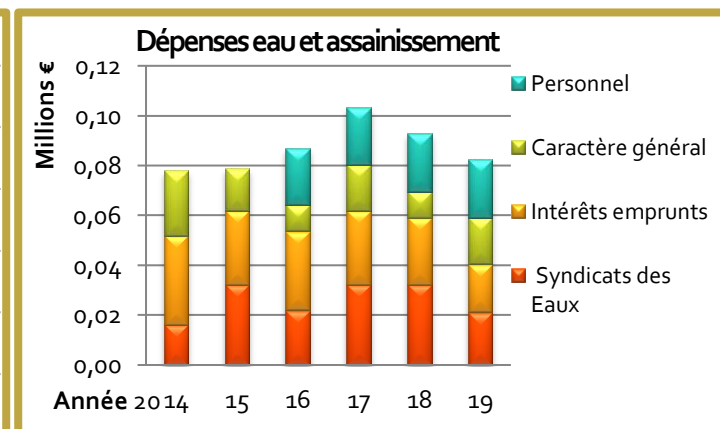
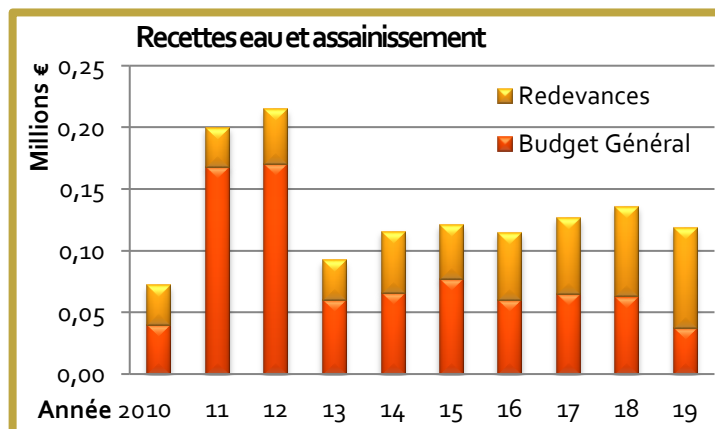


Pour le budget de l'eau et assainissement :

Les recettes de fonctionnement proviennent pour moins de la moitié des redevances indiquées sur vos factures d'eau. Le déficit est compensé par le budget communal (impôts locaux et autres).

Les dépenses de fonctionnement sont le financement des 2 syndicats intercommunaux assurant notre alimentation en eau (21 000 € au lieu de 32 000 € en 2018), les intérêts d'emprunts (19 000 € au lieu de 27 000 € en 2018, par renégociation), les dépenses générales (19 000 € au lieu de 11 000 € en 2018, par frais de notaire pour les enfouissements).

Budget eau et assainissement 2019			
	Fonctionnement		Investissement
Recettes	186 988,35 €	Recettes	4 08 592,21 €
Dépenses	202 503,51 €	Dépenses	4 04 909,72 €
Report 2018	8 066,02 €	Report 2018	3 781,49 €
Résultat	-7 449,17 €	Résultat	7 463,98 €



Le confinement

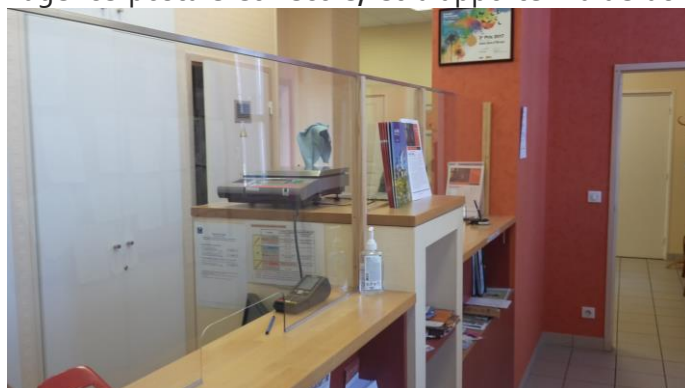
Comme nous avons malheureusement pu le constater, nous sortons d'un confinement à cause d'un virus, le coronavirus Sars-Cov2, responsable de la maladie Covid-19. Notre village n'a jusqu'à présent été que très peu atteint par cette épidémie. Ce virus a surpris presque tout le monde, et bousculé nos habitudes. Face à lui, différentes attitudes ont été constatées, différentes réactions, allant suivant les pays d'un contrôle et d'une prise en charge très stricte par un gouvernement central, jusqu'à une liberté presque totale laissant chacun essayer de s'adapter à sa façon. Il était très difficile de savoir dès le début ce qui allait nous tomber dessus. Les avis des spécialistes allaient d'un extrême à l'autre, certains annonçant que ce serait une pandémie faisant 65 millions de morts comme la grippe espagnole de 1918-19, d'autres disant que ce ne serait qu'une sorte de grippe ne nécessitant aucune mesure particulière. Ce n'est qu'après plusieurs mois de constatations et d'expérimentations face à cette nouvelle pandémie (épidémie concernant le monde entier) que les scientifiques ont pu nous apporter quelques précisions, et ils continueront à le faire dans les mois qui viennent. Grâce à eux, nous savons maintenant pourquoi nous avons été peu touchés : pour que la contagion se répande vraiment au-delà de quelques cas familiaux ou amicaux, ce virus nécessite d'être diffusé dans de grands rassemblements de plus d'une centaine de personnes. La contagion a lieu surtout dans les locaux fermés (grands bureaux, salles de spectacles...). La contagion a lieu parce que certaines personnes ont des activités propageant d'avantage le virus comme les discours d'orateurs, les chants, les efforts sportifs amenant à postillonner plus et plus loin. L'épidémie s'étend vraiment si les participants à une telle réunion se dispersent ensuite sur tout le pays. Notre mode de vie à Saint Jean d'Hérans, nos habitudes, ont fait que nous n'étions pas dans ce cas de figure.

Mais alors, si nous n'avions pas ces circonstances à Saint Jean d'Hérans, étions-nous obligés de prendre toutes les précautions ? Au début nous n'avions pas la connaissance scientifique de ce qui allait se passer avec ce virus-là. Il fallait donc le faire par prudence. Certaines études faisaient craindre que le virus ne se transmette beaucoup trop dès qu'on s'approche d'une autre personne ou qu'on touche des objets contaminés. Maintenant, des études ont montré que la contagion était bien moins importante.

Il n'est toujours pas facile de savoir quel aurait été le meilleur comportement à avoir. Certains pays ont subi de graves conséquences, par exemple dans la région de Bergame en Italie les morts par ce seul virus ont représenté plus de 5 fois la totalité des morts par toutes les causes cumulées qui existent en temps normal. En France, les mesures de précaution ont réduit la mortalité par ce virus, et ont aussi fortement réduit la mortalité habituellement causée par les accidents et les autres maladies infectieuses, le résultat final devrait être une mortalité totale en 2020 à peu près comparable à celle de 2019. Il semble qu'un confinement plus strict et plus précoce aurait pu avoir une plus grande efficacité, et n'aurait eu besoin d'être appliqué que pendant une durée plus courte. Par cette stratégie il aurait pu y avoir moins de morts, puis une reprise plus rapide de l'activité, comme ça a pu être le cas en Chine, en

Nouvelle-Zélande, en Grèce, et dans certains autres pays. Mais le risque d'une reprise tardive de l'épidémie aurait alors été plus élevé.

Comment nous sommes-nous adaptés à Saint Jean d'Hérans ? L'ancien conseil municipal est resté en activité car le gouvernement a retardé la mise en place du conseil nouvellement élu, qui paraissait difficile pendant le confinement. Les employés communaux ont vraiment agi énergiquement et courageusement pour appliquer les consignes de précautions demandées, et s'adapter aux difficultés qui se présentaient. Remercions tout d'abord Jean-Pierre Meyer pour sa compréhension des problèmes, sa disponibilité, et son sens de l'adaptation afin de surveiller la qualité de l'approvisionnement en eau, faire les travaux de sécurisation dans la mairie, l'agence postale et l'école, et d'apporter l'aide aux



Aménagement de l'agence postale

habitants en difficulté, avec une dizaine de foyers pour lesquels il a pu aller faire des courses ou chercher des médicaments et les amener en sécurité aux domiciles selon les besoins. Remercions Josiane Bontemps et Véronique Rawinski pour leur capacité à avoir réorganisé le travail de la mairie à distance depuis leurs domiciles, souvent avec l'utilisation de leurs ordinateurs personnels à défaut d'avoir des équipements prévus pour ce genre de circonstance.



Aménagement de l'école.

Remercions enfin Muriel Blanchard et Isabelle Bernard pour avoir à la fois continué leurs travaux ordinaires, et aussi fortement assisté Brigitte qui s'est démenée pour assurer le fonctionnement de l'école d'abord pour maintenir l'accueil des enfants

de soignants puis pour la réouverture aux autres élèves.

Malgré ces adaptations, nous avons dû renoncer à certaines activités collectives : pas de réunion ou de discours pour la campagne des élections municipales, pas de réception pour le départ de l'ancien maire et l'installation du nouveau conseil, pas de commémoration publique du 8 mai, pas de fête des mères, pas de fête de la Saint Jean...

Que devons-nous faire maintenant ? Il faut continuer à rester prudents, mais nous reprenons progressivement la plupart des activités aussi vite que le gouvernement en donne l'autorisation. Nous éviterons encore pendant quelques temps les regroupements trop nombreux dans les salles communes, surtout les activités avec discours, chants, ou sports, mais nous espérons bien pouvoir les reprendre complètement en septembre. Le port du masque reste conseillé dans certains cas : si vous toussiez ou avez de la fièvre, porter un masque réduit au moins de moitié le risque que vous contaminiez les personnes que vous rencontrez, que ce soit avec le Sars-Cov2 ou avec la plupart des autres virus. Surtout, il faut faire très attention à ne pas avoir d'accident, il a été démontré que depuis la levée du confinement, les accidents sont beaucoup plus nombreux qu'avant, aussi bien dans le domaine routier que sportif, et probablement du travail aussi. Les réflexes et les habitudes ont été perdus, nous devons être prudents.

Ce que nous pouvons faire :

- Aérer les pièces,
- Avoir des activités à l'extérieur,
- Etre à l'intérieur en famille,
- Porter un masque pour se réunir,
- Mettre un mouchoir devant notre visage quand nous toussons ou éternuons,
- Nous laver les mains après avoir touché une poignée ou un objet d'usage public,
- Rester le plus possible seul si nous avons de la fièvre, de la toux, des éternuements.

Ce que nous devons éviter :

- Se réunir longtemps dans une pièce fermée,
- Utiliser un ventilateur dans une pièce fermée,
- Faire du sport en groupe,
- Inviter des personnes de provenances différentes,
- Rendre visite sur place à des personnes fragiles, âgées ou malades,
- Prendre des médicaments sans l'avis d'un médecin.

Avec la participation et l'implication de tous, nous trouverons des solutions face à cette épidémie : les nouvelles immédiates ne sont pas très bonnes avec la reprise probable des cas de contagion dans l'est et la région parisienne dès cet été, mais notre région semble rester épargnée. Et ensuite, peut-être aurons-nous la chance que le virus disparaisse naturellement, ou qu'un vaccin soit mis au point. Ainsi nous pourrions aborder l'avenir avec de nouvelles controverses : faut-il retourner le plus vite possible au fonctionnement « du monde d'avant », ou bien faut-il profiter de cette circonstance exceptionnelle pour réfléchir à un « monde d'après » un peu différent ?

Les nouveaux élus



De gauche à droite : Claude Carli, Aurore Denier, Eric Bernard, Gisèle Grand, Nicolas Roussin, Jean-Marie Garat, Patrick Collin, Jacques Revial, Bernard Guérin, Emmanuelle Sylvestre, Annie Niedbala



Claude Carli
66 ans
La Loubière
Employée de gestion retraitée
Apporter ma vision personnelle
à la vie communale.



Aurore DENIER
39 ans
Le Village
Gérante de société
Idées innovantes, développer le
village avec les habitants.



Eric Bernard
51 ans
Villard de Touage
Chauffeur livreur
Service des habitants de la
commune et du territoire.



Gisèle Grand
62 ans
Le Village
Chef comptable



Nicolas ROUSSIN
31 ans
Agriculteur
Le Village
Représenter le milieu agricole
et apporter des idées nouvelles



Jean-Marie Garat
67 ans
Le Village
Directeur commercial retraité



Patrick Collin
66 ans
Villard de Touage
Agent de maîtrise retraité
Acteur de démocratie locale,
développement économique.



Jacques Revial
67 ans
Touage
Ingénieur retraité
Participer à la vie de la
commune



Bernard Guérin
62 ans
Le Village
Informaticien
Impliquer les habitants pour leur avenir.



Emmanuelle Sylvestre
43 ans
Les Rives
Adjointe comptable
Participer pour la vie du village et faire avancer les projets.



Annie NIEDBALA
62 ans
Le Village
Assistante familiale
Être utile au village et permettre son épanouissement.

Organisation des élus

Jean-Marie Garat est le maire, Eric Bernard est premier adjoint, Patrick Collin deuxième adjoint, Gisèle Grand troisième adjointe.

Les 5 commissions ci-dessous sont obligatoires.

Commission des appels d'offres : Eric Bernard, Patrick Collin, Jacques Revial. Les suppléants sont Emmanuelle Sylvestre, Annie Niedbala, Nicolas Roussin.

Commission de l'école : Annie Niedbala, Claude Carli, Gisèle Grand.

Commission de l'aide sociale : Gisèle Grand, Annie Niedbala, Aurore Denier, Claude Carli.

Commission de la liste électorale : Annie Niedbala, Geneviève Brachet, Yvette Martin. Les suppléants sont : Claude Carli, Pierre Gerin, Franck Sylvestre.

Commission des impôts directs : Eric Bernard, Gisèle Grand, Emmanuelle Sylvestre, Jacques Revial, Jean-Pierre Viallat, Pierre Gerin, Catherine Guérin.

Les commissions suivantes sont facultatives et ont été définies par le conseil municipal.

Commission des finances : Eric Bernard, Gisèle Grand, Emmanuelle Sylvestre, Jacques Revial.

Commission des associations et culture et loisirs et animations et sports : Bernard Guérin, Aurore Denier, Gisèle Grand, Annie Niedbala, Nicolas Roussin.

Commission de la gestion des salles des fêtes et des jeunes et de la maison pour tous : Annie Niedbala, Bernard Guérin, Gisèle Grand.

Commission de l'agriculture et des forêts : Nicolas Roussin, Eric Bernard, Patrick Collin. Les suppléants sont Gisèle Grand, Jacques Revial.

Commission des travaux et voirie et eau et assainissement : Patrick Collin, Eric Bernard, Jacques Revial, Nicolas Roussin.

Commission de l'information et la communication : Bernard Guérin, Jacques Revial, Aurore Denier, Claude Carli.

Commission de l'urbanisme : Eric Bernard, Patrick Collin, Emmanuelle Sylvestre.

Commission de la défense : Eric Bernard, Aurore Denier.

Commission de la sécurité routière : Patrick Collin, Jacques Revial, Nicolas Roussin.

Les représentants des structures intercommunales sont indiqués sur le tableau affiché en mairie.

Les informations pratiques

Nous résumerons ici les événements écoulés depuis le précédent bulletin municipal, et les annonces d'activités.

Bonne fête à toutes les mamans

Le coronavirus a empêché la tenue d'une réception publique à Saint Jean d'Hérans pour la fête des mamans.

Mr le Maire et toute son équipe souhaitent une bonne fête des mamans pour cette année 2020

Bonne Fête, maman !
On a dans la tête et dans le cœur
le doux air d'un chant
qui ressemble au bonheur,
une berceuse d'enfant
que tu nous susurras tendrement,
oh, toi, notre mère, notre joie,
notre vie, nous avons écrit ce poème
uniquement pour toi,
pour te dire « On t'aime ».
Tu as tout supporté de nous,
tu as partagé nos peines

et nos joies, nos colères,
nos fugues et nos retours,
tu savais bien te taire
et respecter avec amour
ce morceau de ta chair
tant désiré d'un jour.
Pour toute cette tendresse
et toute cette patience,
Notre Mère, notre Princesse,
on te dit
Maman, on t'aime !!

Enquête villageoise

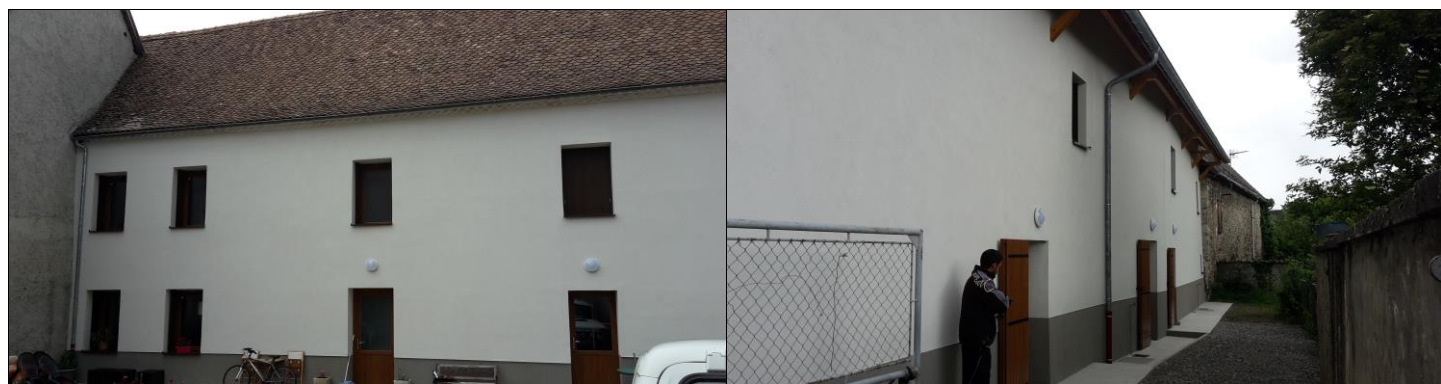
Etant donné que les réunions publiques sont déconseillées dans le contexte épidémique actuel, et avec l'idée d'inciter à participer aussi ceux qui ne se seraient pas déplacés pour une réunion, nous avons joint à ce bulletin municipal une page de questions. Vos réponses (facultatives) et suggestions permettront d'aider à mieux adapter les actions et décisions de la municipalité.

Les déchets verts

La commune met à disposition une zone de stockage de déchets verts. Depuis quelques années, l'accès de cette zone est ouvert en permanence. Malheureusement, certaines personnes ou entreprises, souvent extérieures à la commune, déposent à cet endroit des déchets inadaptés (pneus, bidons, électro-ménager). La nature de certains de ces déchets peut présenter des dangers de pollution de l'environnement, de blessures des autres usagers, de gêne pour le travail des employés de la Communauté de Communes du Trièves qui viennent broyer les végétaux. Pour éviter ces dépôts anormaux, désormais l'accès de cette zone sera limité. L'accès restera libre le mercredi après-midi et les samedis et dimanches. En dehors de ces périodes, il sera possible d'aller en mairie demander une clé d'accès, disponible dans les horaires d'ouverture de la mairie.

Travaux réalisés récemment

Isolation extérieure des bâtiments locatifs :



Déplacement de la borne à incendie et réfection de la route de la Pierre du Dôme :



Amélioration du cheminement piétonnier du village au cimetière :



Projets de travaux

Enfouissement des câbles sur les rues autour de l'église et rue des Clos.

Amélioration de l'isolation de l'école, de la toiture de la bibliothèque scolaire, climatisation de la cantine scolaire, équipements complémentaires selon le plan numérique pour l'école.

Extension contigüe à la salle des fêtes, pour le stockage des tables, chaises, et du mobilier associatif.

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Site : www.saintjeandherans.fr Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Ouverture (mairie et agence postale) : lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 8H45 à 12H

1 place de la Mairie Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans. Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

I.P.N.S. Crédits photos : p.1, 4 et 8 à A. Denier; p.3, 7 et 8 à B. Guérin, p.5 à P. Collin.